

# La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 107 / Avril 2022

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

En ce début de printemps et après une année blanche due au confinement, les aînés se sont enfin retrouvés dimanche 27 mars à la salle des fêtes pour partager le traditionnel repas offert par la municipalité. Au total nous étions 64 convives à table. Le menu proposé par Jean-Pierre Antoine, a semble-t-il, ravi les papilles de tous. Les discussions et les rires sont allés bon train autour des tables et certains ont même poussé la chansonnette. En fin d'après-midi, l'animation musicale proposée par Patrick Thibaut a permis aux danseurs de se dégourdir les jambes. J'en profite pour remercier mes adjoints, les conseillers et conseillère et Ingrid pour la réussite de cette belle journée.

En 2022 notre village compte 116 habitants âgés de 70 ans et plus dont 12 nouveaux septuagénaires, sans oublier nos 6 résidents en maison de retraite à qui nous avons rendu visite et apporter quelques douceurs. Dans un registre plus sérieux, le mois d'avril est celui du vote des budgets. Le conseil municipal a approuvé dans sa séance du 28 mars à l'unanimité le compte de gestion, qui présente un résultat de clôture pour le budget principal à 333 378,65 € et pour le budget eau un résultat de 333 569, 32 €, et les comptes administratifs. En amont, Christine et moi avons rencontré M. DEROY, notre conseiller des finances publiques, qui a confirmé que le budget de la commune était sain, équilibré et confortable. Le budget prévisionnel 2022, quant à lui, sera présenté au conseil municipal du 15 avril.

Christelle CLAUDE

## Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.



## Information et communication

Le site internet de la commune [www.serqueux52.fr](http://www.serqueux52.fr) fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.

## Elections présidentielle et législative

Le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 10 avril de 8 h à 19 h à la salle des fêtes suivi du second tour le dimanche 24 avril dans les mêmes conditions.

Les élections législatives auront lieu pour le 1<sup>er</sup> tour le dimanche 12 juin et le dimanche 19 juin pour le second tour à la salle des fêtes.



## Ramassage des objets métalliques

Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUMBERT aura lieu le samedi 21 mai. Sortir les objets la veille.



## Cérémonie du 8 mai

Rassemblement aux Monuments aux Morts à 11 h 15 pour lecture du discours et dépôt de gerbe suivi du pot de l'amitié servi à la salle Léon Collin. Les habitants sont invités à pavoiser.

## Fête des mères

Les mamans sont invitées à venir retirer leur fleur le samedi 28 mai de 14 h 30 à 16 h 30 à la salle Léon Collin.



## Chorale Voix de La Rochelle

Comme chaque année, la chorale Voix de La Rochelle, composée de chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie Schuddeboom, propose un concert gratuit à l'église Saint Blaise le vendredi 6 mai à 18 h. Venez nombreux les écouter.

## Journées entretien du patrimoine communal

Une première journée « Entretien de notre patrimoine communal » est prévue le samedi 7 mai et la seconde est programmée le samedi 18 septembre. Comme l'an passé, rendez-vous à 8 H à la mairie où nous débiterons par un café et à midi, apéritif et collation seront offerts. Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au lundi 2 mai. Le programme des travaux sera établi en fonction du nombre de participants. Merci d'avance pour votre implication.

## Serqueux à travers l'histoire : le Bas Empire.

Dans les numéros 104 et 106 de la Gazette nous parlions de Serqueux à l'époque gallo-romaine, celle du Haut Empire.

À cette période s'étalant de -52 à 235 après J.-C. succéda le Bas Empire. De ces années ne subsiste aucun témoignage ni vestige attaché précisément à l'histoire de Serqueux. Pourtant il est utile de parler de ces temps mouvementés où la région vécut des transformations sur les plans politiques et religieux.

Les frontières de l'Empire, fragilisées, virent au début du III<sup>e</sup> siècle les Alamans, venus de l'Est, franchir le Rhin. Ils firent plusieurs incursions et d'année en année parvinrent à sillonner la Gaule. Ils se mêlèrent aux gallo-romains et finirent par devenir des colons avec l'accord des autorités romaines.

Sur le plan religieux, au même moment, nos campagnes vivaient encore dans le culte de divinités (dites « indigènes » par les historiens) comme Borvo et Damona à Bourbonne qui n'avaient pas été totalement chassées par les divinités romaines (entre autres Mercure). L'évangélisation de la Gaule avait certes commencé depuis la vallée du Rhône. Il fallut beaucoup de temps pour voir les campagnes reculées quitter les cultes auxquelles elles s'adonnaient. Au III<sup>e</sup> siècle les communautés chrétiennes, encore peu nombreuses, restaient localisées dans des villes où on a identifié les premiers évêques, dont ceux de Langres (vers l'an 200, date contestée par certains chercheurs), de Besançon (à la fin du III<sup>e</sup> siècle).

Sur le plan des flux migratoires, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle de nombreux groupements germaniques étaient répartis sur le territoire de la Gaule romaine, dévoués à la cité et auxquels les autorités avaient accordé des charges civiles et militaires. On vit aussi arriver la horde des Huns, qui avaient quitté la Mongolie. D'autres groupes comme les Alains, les Suèves, les Vandales, se répandirent dans l'Empire au Ve siècle. Parmi eux les Burgondes, originaires de la Suède méridionale, vaincus vers 436, dont les survivants furent transférés par les Romains dans la région de Genève. « Grands mangeurs d'ail et d'oignons, et d'autant plus puants qu'ils ont l'habitude de graisser leurs cheveux avec du beurre rance », les Burgondes tirèrent parti des rivalités au sein de l'Empire et parvinrent ensuite à dominer un vaste territoire (de Langres au Jura et jusqu'au midi de la France). Quant aux Francs, chassés de Batavie, installés tout d'abord en Brabant puis en Belgique, ils participèrent en 451 avec les Gaulois, Romains, Wisigoths aux combats qui chassèrent Attila hors de la Gaule.

Au final, vers 470, les Francs, Burgondes et Wisigoths avaient pris le contrôle de la Gaule et de l'Espagne. L'Empire romain s'effondra en 476.

Notre région vécut tous ces événements politiques et religieux, bouleversements marquant la fin d'une époque (celle de la pax romana, celle du Bas Empire). Lui succéda une ère nouvelle, celle du Haut Moyen Âge.

Francis Collin, mars 2022

## Réseau d'eau



Avec la réfection du réseau d'eau, il est apparu nécessaire de mettre en place un règlement du service public de distribution d'eau potable qui définit les droits et obligations de la commune et des abonnés. Ce règlement est entré en vigueur après approbation par le conseil municipal dans sa séance du 28 février 2022. Vous trouverez ci-joint annexé ledit règlement dont vous voudrez bien prendre connaissance.

Bilan des travaux :

1<sup>ère</sup> phase quasiment terminée : il reste à l'entreprise le raccordement au niveau du château d'eau, les branchements des particuliers sont tous réalisés et la réfection des fouilles est achevée à 90 %.

2<sup>ème</sup> phase : réseau principal terminé, 95 % des branchements des particuliers sont réalisés et 50 % de la réfection des fouilles.

3<sup>ème</sup> phase : réseau principal remplacé à 50 %.

4<sup>ème</sup> phase : réseau principal remplacé à 80 % et 30 % des branchements des particuliers sont effectués.



## Sécurité routière

Une fois de plus nous rappelons aux conducteurs pressés que selon l'article R413-17 du code de la route :

« **.-Les vitesses maximales autorisées par les dispositions du présent code, ainsi que celles plus réduites éventuellement prescrites par les autorités investies du pouvoir de police de la circulation, ne s'entendent que dans des conditions optimales de circulation : bonnes conditions atmosphériques, trafic fluide, véhicule en bon état.**

**II.-Elles ne dispensent en aucun cas le conducteur de rester constamment maître de sa vitesse et de régler cette dernière en fonction de l'état de la chaussée, des difficultés de la circulation et des obstacles prévisibles. »**

Dans le cadre du diagnostic sécurité, sollicité auprès de la DDT, les compteurs aux trois entrées de village sont installés pour une dizaine de jours. Une fois les résultats analysés, la municipalité décidera des aménagements à effectuer.



## Travaux forestiers et bois

Une vente de bois est prévue le 14 avril où deux lots de chênes, l'un de 89 m<sup>3</sup> et l'autre de 74 m<sup>3</sup>, de la parcelle 93.1 seront mis en vente. Compte tenu de l'augmentation du cours du chêne depuis une année, la vente, frais déduits, devrait rapporter dans les 60 000 €.

## Etat civil

Naissance de Diégo LEVEUX le 24 février et Noé SCHLEY le 1<sup>er</sup> mars.



### **Fleurissement du village**

La commune a décidé de s'engager dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, d'aménagement et d'entretien des espaces verts et va

s'inscrire à « villes et villages fleuris. La commission fleurissement, composée du maire, des adjoints, de trois conseillers, des deux employés communaux et d'une habitante, s'est donc réunie le 22 mars pour définir les travaux d'aménagements floraux à effectuer à court et à moyen terme en tenant compte de critères à respecter pour une labellisation de notre village. Il a donc été décidé de repenser le fleurissement dans son ensemble en privilégiant la pertinence des plantations en fonction des lieux, en renouvelant notre patrimoine arboré et arbustif, et en s'attachant à souligner l'identité de la commune en la mettant en valeur avec des réalisations adaptées et créatives, en prenant en compte les spécificités des sols, en gérant de façon économe la ressource en eau. Les travaux programmés sont donc les suivants : suppression des jardinières aux entrées et sorties de pays et création de parterres fleuris aux entrées, suppression de l'arbre à géraniums, taille en nuages de tous les buissons, aménagement du terrain de basket avec la suppression de l'ancien jeu de quilles et remise en herbe de l'espace, création d'un coin végétalisé avec table et bancs, création d'un aménagement au sol à l'entrée du cimetière en remplacement de la jardinière, ajout de plantes grimpantes dans la plate-bande le long du mur et installation de bancs dans l'enceinte du cimetière, suppression des haies rue de bordes et plantation de nouveaux arbustes, fleurissement aux pieds des arbres, création d'un espace végétal côté Arnoncourt pour matérialiser l'entrée (suggestion de la DDT dans le cadre de la prévention routière) devant le musée création d'un espace pédagogique en remplaçant les fusains par des plantes aromatiques. Bien évidemment toutes ces réalisations se feront dans le temps mais certaines ont déjà débuté avec la taille en nuage des buissons et la suppression des haies rue des Bordes. L'autre volet de la labellisation concerne l'implication des habitants dans le projet. La commune organisera un concours des maisons et bâtiments publics fleuris dans lequel chacun pourra s'inscrire dans une catégorie.



### **Le Réveil du Malaumont**

Le 18 Février a eu lieu notre Assemblée Générale avec la démission de notre Présidente Christelle CLAUDE.

Nous avons donc réélu notre bureau et Chistelle m'a transmis les clefs de la Présidence avec comme Vice-président Hervé CORNEVIN, Secrétaire Blandine BARTHELEMY, et Trésorière Emilie SCHROETER.

Je tiens, au nom des adhérents, à remercier de tout cœur Christelle pour son dévouement sans faille, pendant toutes ses années, à la Présidence de notre Association. Nos adhérents vieillissent et nous serions heureux d'accueillir de jeunes adhérents volontaires pour faire vivre notre village.

Les cotisations annuelles s'élèvent à 8 € pour une personne et 12 € pour un couple.

N'hésitez pas ! Rejoignez notre belle Equipe !

Nous vous donnons rendez-vous au Repas Champêtre, organisé en partenariat avec la municipalité, qui aura lieu le dimanche 07 Août. Karine Gobillot

# JOYEUSES

# PAQUES

# 2022

